

Toute une année!

Wow! L'année 2011 a été, et de loin, la plus occupée de mon premier mandat. Rendez-vous sur la forêt privée, crise forestière, forêt de proximité, financement sont tous des dossiers qui ont monopoliser nos énergies. Tout ça sur fond de crise internationale, de débâcle financière et j'en passe.

Si on le veut, on trouvera beaucoup de choses pour nous décourager. Cependant, quand on y regarde de plus près, il y a plusieurs signes qui nous convainquent de ne pas lâcher. Particulièrement, cette année, je suis fier de ce qui a été accompli même si je sais que beaucoup de chemin reste à parcourir. Des exemples? En voici une dizaine.

Fierté de 2011

Reconnaissance du modèle d'affaires des groupements forestiers : Les travaux de RESAM depuis les 6 dernières années ont enfin porté fruit. Après plus de 40 ans d'existence, les groupements forestiers ont vu leur place confirmée par le MRNF, celle de leader en aménagement des forêts privées au Québec.

Processus d'octroi des contrats : L'avènement du nouveau régime forestier consacra la mise en place d'une industrie de l'aménagement stable pouvant espérer croître. Cette volonté a animé les travaux du comité formé du MRNF et de l'industrie de l'aménagement. Le dépôt d'un rapport consensuel per-

mettant à la fois une stabilité pour les entreprises et la possibilité de développement est un excellent point de départ.

Implication du fédéral :

Nous savions tous que le Fonds d'aide aux collectivités développé par le gouvernement fédéral venait à échéance au terme de la saison 2010-2011. Or, nous espérions collectivement que la crise forestière se soit amenée. Bien au contraire, cette crise s'est amplifiée. Heureusement, le gouvernement fédéral, M.

DENIS LEBEL en tête, a développé un nouveau programme pour appuyer les collectivités forestières.

Financement de la mise en valeur des forêts privées : Malgré toutes les coupures dans les programmes gouvernementaux, le programme de forêt privée a été moins touché. L'impact des investissements de même que l'effet de levier généré

par ces programmes ne sont certainement pas étrangers à ces décisions.

Conditions de la main-d'œuvre sylvicole : Le groupe de travail mis en place par le MRNF a poussé les travaux un peu plus loin. Des projets pilotes ont été instaurés afin de tester des idées. On passe maintenant du stade d'impressions à celui de données factuelles, une nouveauté lorsque l'on parle de conditions de la main-d'œuvre.

Mesure de formation (M-For) : Avec l'implication de la ministre, Mme **JULIE BOULET**, le programme de formation de la main-d'œuvre a été maintenu et permet toujours aux nouveaux travailleurs forestiers d'entreprendre une carrière dans des conditions gagnantes.

Congrès annuel : J'éprouve une grande fierté lorsque je pense au congrès 2011 tenu à Maniwaki. L'implication et le dynamisme de la Société sylvicole de la Haute-Gatineau et de sa communauté nous ont fait oublier, l'espace de quelques jours, la morosité du secteur forestier. Bravo!

Ma réélection : Non pas que ma réélection soit une si bonne nouvelle,

pour moi mis à part. J'en déduis simplement que le lien de solidarité qui uni les groupements forestiers est toujours aussi fort.

Résilience des groupements forestiers :

Comment passer sous silence la résilience des groupements forestiers. Dans la plus grande des tempêtes, vous avez non seulement tenu le fort dans vos entreprises, mais vous avez aussi permis à vos collectivités respectives de maintenir leur cohésion.

Comme je vous le disais précédemment, l'année a été fort chargée pour les groupements forestiers ainsi que pour RESAM. Nous aurions tous apprécié une reprise du secteur forestier. Mais malgré cette absence, ou conséquemment à cette absence, nous avons pu mettre en place des outils qui nous serons utiles pour plusieurs années. Nous avons tous travaillé très fort pour y arriver et je vous en remercie. Ce fut une belle année 2011.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter à tous un Joyeux temps des Fêtes. J'ai très hâte de vous revoir en 2012 pour continuer de faire prospérer le secteur forestier.



Régnald Bernier

Président du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec

RESAM
Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec

5 idées pour l'année

Déjà le temps des Fêtes! Le temps passe trop vite. La semaine dernière, nous avons décoré la maison. On a fouillé un peu pour sortir les vieilles boîtes. Surprise! Il y a bien des choses qui ne servent plus. Des courants de lumières qui n'éclairent plus, des guirlandes qui sont devenues des bouts de guirlandes..., une couronne qui n'a de couronne que le nom, des boules qui... Bah! on mettra d'autres choses. En fait, après les Fêtes, on profitera des spéciaux pour refaire les stocks. Faut juste prévoir un peu pour ne pas exagérer dans les dépenses.

Ceci m'amène aussi à penser que l'année se termine et qu'il ne reste plus qu'une année avant 2013 et l'application complète du régime forestier. Il ne reste qu'une année pour se préparer et, on devra se concentrer sur des éléments clés afin de ne pas trop s'éparpiller. Voici donc mes 5 idées pour la prochaine année qui, j'espère, aideraient énormément les groupements forestiers.

Octroi des contrats en forêt publique

Le groupe de travail formé du MRNF et de l'industrie de l'aménagement a accouché d'un rapport au printemps dernier. Ce rapport est le fruit de plusieurs heures de travail qui, nous devons l'admettre, ont été réalisées dans un climat très constructif. Certains travaux devaient se prolonger pour compléter la démarche. Comme 2013 approche, il est désormais temps de concrétiser les résultats de ce comité. Notamment, on doit pouvoir indiquer dès le retour des Fêtes, les parts de marché qui seront

attribuées aux différentes entreprises. Plus important encore, le MRNF doit envoyer le signal à ses bureaux régionaux que «de manière générale, l'orientation est de privilégier les entreprises qualifiées pour la réalisation des tâches techniques prévues» et ainsi éviter que les groupements forestiers se retrouvent sans main-d'œuvre spécialisée.

Reconnaissance

Tôt dans la prochaine année, on devrait avoir accouché d'une convention d'aménagement normalisée ainsi que de règles de gouvernance des groupements forestiers. Restera à mettre en oeuvre tous ces principes. Cette mise en oeuvre ne m'inquiète pas pour les groupements forestiers. Nous sommes bien organisés. Je souhaite cependant que tous les partenaires profitent de l'occasion pour reconnaître l'apport inestimable

des groupements forestiers et utilisent cet outil hors du commun.

FPIinnovations

Une des belles idées issues du Rendez-vous sur la forêt privée de mai 2011 est la volonté du MRNF d'appuyer les groupements forestiers dans une démarche d'innovation à frais partagés avec FPIinnovations afin d'améliorer l'efficacité de la mise en valeur de la forêt privée.

Les besoins actuels sont criants. Mécanisation, récolte de biomasse, éclaircie commerciale sont tous des enjeux qui demanderont des avancées technologiques. Il est vital que ce programme d'innovation voit le jour dans les plus brefs délais.

Financement de la forêt privée

Nous aurions tous espéré que le Rendez-vous sur la forêt privée se solde avec une garantie de financement pour les prochaines années. Ce ne sera pas le cas. Quelles seront les sommes dévolues à la forêt privée l'année prochaine? Personne ne le sait. Quelle bonne idée de nous le

faire savoir en mars plutôt qu'après le début des opérations!

Programme de remboursement de taxes foncières

Les décisions prises au Rendez-vous sur la forêt privée ont changé beaucoup de choses pour les intervenants de la forêt privée et surtout pour les propriétaires de lots boisés. La mise à niveau du programme de remboursement de taxes foncières permettait d'absorber l'impact de ses changements. Or la modification de ce programme demandera beaucoup de travail et de détermination. La meilleure idée pour réaliser cette mise à niveau sera nécessairement la mise en commun des interventions de tous les partenaires de la forêt privée.

En conclusion

Ce ne sont que quelques idées, en fait quelques dossiers qui doivent aboutir dans les prochains mois. Ces avancées seront de nature à fournir aux groupements forestiers des outils pour assurer la création de richesse dans les communautés forestières. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un Joyeux temps des Fêtes!



Marc Beaudoin

Directeur général du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec

RESAM
Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec